



Communauté de communes  
Cingal - Suisse Normande

## CDC CINGAL - SUISSE NORMANDE

### ARRÊTÉ

Arrêté N° CC-ARR-2020-029

26 juin 2020

**OBJET : ARRETE Avenant au contrat de location 4 Office**

**DÉCISION DU PRESIDENT : Arrêté N°CC-ARR-2020-029 au titre de l'ordonnance du 1er avril 2020**

**Le Président,**

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi 2020-290 du 23 mars 2020 relative à la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu l'Ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 et notamment le II de son article I visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid19 ;

Vu l'avis des Vice-présidents en date du 22 juin 2020 ;

### ARRÊTE :

**Article 1 :**

Conformément à la délibération du conseil communautaire en date du 19 décembre 2019, le contrat de location de matériel informatique pour le siège de la CDC avait été signé uniquement pour seize postes. Or, il y a besoin de dix-huit postes. La société 4 Office propose un avenant pour 76€ HT par mois sur trente-six mois. Il a été décidé de signer cet avenant avec la société 4 Office.

**Article 2 :**

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet, et au centre des finances publiques de LE HOM.

*Cette décision est rendue exécutoire par*

- transmission en Préfecture le 26 juin 2020
- transmission au centre des finances publiques de LE HOM le 26 juin 2020
- information à l'ensemble des élus du conseil communautaire et des mairies
- mise en ligne sur le site internet de la communauté de communes

Pour extrait certifié conforme  
le Président, M. Paul CHANDELIER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200066710-20200626-029ARRETE-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2020

